

Lycée, éducation prioritaire, revalorisation des enseignants... Jean-Michel Blanquer dresse un bilan de la rentrée

8-10 minutes

La rentrée en lycée est "réussie", estime Jean-Michel Blanquer auditionné à l'Assemblée nationale le 10 septembre 2019. Le cas d'élèves qui n'ont pas pu avoir leur spécialité est "très marginal", ajoute-t-il. Balayant une multitude de sujets, le ministre rappelle que le budget pour le handicap "est passé de 2,1 milliards en 2017 à 2,8 milliards en 2019" et que l'aide au logement sera un "aspect" de la revalorisation de la carrière des enseignants. Sur l'éducation prioritaire, il veut "en finir avec les effets de seuil" et "plus de postes à profil".



Jean-Michel Blanquer devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, le 10 septembre 2019.

Droits réservés - DR

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a été [auditionné](#) à l'Assemblée nationale, mardi 10 septembre 2019, par la commission des affaires culturelles et de l'éducation. Pendant près de 3 heures, le ministre a fait le tour d'horizon des différentes réformes éducatives et a annoncé quelques chiffres et évolutions à venir.

Lycée. Pour le ministre, "les problèmes annoncés ne se sont pas réalisés. [...] C'est une rentrée techniquement réussie" ([lire sur AEF info](#)). Il estime que "le cas d'élèves qui n'ont pas pu avoir leur spécialité est "très marginal". [...] Il y avait plus de cas de lycées en

difficultés lors des rentrées précédentes, alors qu'il n'y avait pas de réformes".

Les problèmes de lycéens n'ayant pas encore de places dans un lycée concernent surtout, selon le ministre, les "redoublants de terminale pour qui "les solutions sont en général les plus tardives". En outre, "il y a aussi des mouvements de population, phénomènes non prévisibles de dernière minute qui créent parfois ces effets de saturation", admet-il.

Reconnaître l'engagement des élèves

Interrogé sur la reconnaissance des engagements associatifs des élèves, le ministre a indiqué, notamment, que les comités de suivi pourraient permettre que "l'engagement de l'élève soit reconnu dans le cadre du parcours général des élèves et jusqu'au baccalauréat".

Handicap. Jean-Michel Blanquer explique que le budget pour les élèves en situation de handicap "est passé de 2,1 milliards en 2017 à 2,8 milliards en 2019, soit une hausse de 10 % par an. Il s'agit du domaine pour lequel la hausse est la plus importante au sein du budget de l'Éducation nationale".

Concernant le nombre d'élèves accueillis à la rentrée, le ministre assure qu'il y a "une très forte amélioration : en cette rentrée, 4 % des élèves sont en attente d'un accueil, c'était 8 % à la rentrée dernière".

"L'aide au logement peut être un aspect essentiel" de la revalorisation

Revalorisation. Interrogé sur le salaire des enseignants, Jean-Michel Blanquer a indiqué de nouveau que "nous avons à améliorer le dialogue social sous l'angle de la rémunération et des conditions de travail ([lire sur AEF info](#)). L'amélioration des rémunérations doit mener à de bonnes retraites. Cela nécessitera plusieurs mois de discussions".

Et le ministre d'ajouter que l'aide au logement "peut être un aspect essentiel" de l'amélioration du pouvoir d'achat. "Nous devons avoir une vision du bien-être matériel et immatériel des enseignants de manière ultra-concrète. L'objectif est d'avoir une vision personnalisée. Je pense aux enseignants débutants dans les régions où le logement est cher. Nous discutons de cela avec Julien Denormandie (ministre auprès de la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement) et Olivier Dussopt (secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics) pour qu'il y ait des quotas de logements pour fonctionnaires bénéficiant à de jeunes professeurs des écoles, et des constructions futures."

Sur les conditions de travail, le ministre assure que les enseignants "profitent déjà de l'amélioration de la formation continue à la fois quantitativement et qualitativement ([lire sur AEF info](#)), et de la GRH de proximité" ([lire sur AEF info](#)).

"Plus de postes à profil dans les REP +"

Premier degré. Emmanuel Macron avait annoncé sa volonté qu'aucune école ne soit fermée sans accord du maire ([lire sur AEF info](#)). À l'Assemblée, Jean-Michel Blanquer annonce que "80 écoles n'ont pas été fermées parmi les 400 qui étaient concernées au départ. Un veto du maire nous empêche de fermer."

Jean-Michel Blanquer a en outre été interrogé sur le fait que l'éducation prioritaire accueillait de nombreux jeunes enseignants. Le ministre a indiqué que le ministère a fixé la règle qu'un professeur qui enseigne en CP en éducation prioritaire ait "au moins 3 ans d'expérience, y compris dans les classes dédoublées. En cette rentrée, cet objectif est réussi à 90 %. Nous demandons aux rectorats plus de postes à profil dans les REP + pour attirer des professeurs plus expérimentés. Je suis favorable à ce qu'il y en ait davantage en éducation prioritaire". Le Premier ministre Édouard Philippe avait annoncé, en juillet, vouloir passer de 7 à 12 % de postes à profil dans l'Éducation nationale ([lire sur AEF info](#)).

Éducation prioritaire. Le rapport Azéma-Mathiot ([lire sur AEF info](#)) sera "rendu au cours du mois de septembre", indique le ministre, qui ajoute qu'il "ne sera pas une fin mais un début et nous discuterons à partir de ce rapport avec les organisations syndicales. Nous voulons en finir avec certains problèmes : les effets de seuil, les inégalités entre écoles... Nous voulons aller vers une vision territoriale et individuelle de l'éducation prioritaire car on peut, par exemple, avoir besoin d'un rééquilibrage social sans être dans un territoire qualifié de défavorisé". Les décisions prises à la suite de ce rapport auront "vocation à être opérationnelles pour la rentrée 2020".

La lutte contre le harcèlement, élément de l'évaluation des établissements

Non-scolarisation. Alors que le collectif #Ecolepourtous chiffre à 100 000 le nombre de mineurs non-scolarisés lors de cette rentrée 2019 ([lire sur AEF info](#)), Jean-Michel Blanquer admet : "Il y a un problème d'enfants non-scolarisés. Ils doivent être scolarisés. Un enfant de France est un élève de la République. En revanche, je ne crois pas que ce chiffre soit exact. Nous enclencherons ce qu'il faut comme travaux nécessaires pour avoir les bonnes données."

Concernant précisément la question de la non-scolarisation des enfants roms, le ministre la justifie par la "difficulté à convaincre les

familles. Cela nous renvoie à des problèmes assez complexes et interministériels".

Évaluation des établissements. Le harcèlement "sera de fait un critère de l'évaluation des établissements puisqu'il fait partie du climat scolaire", ce dernier étant un des critères. Le ministre explique ainsi que la nomination d'un ambassadeur sur le harcèlement sera ainsi regardée.

"Pas de décision verticale" sur les écoles du socle

Manuels scolaires. Pour le ministre, "il n'y a pas de grandes inégalités ou de grand trou" selon les régions. "Pratiquement toutes les régions ont fait un effort de manière assez volontariste".

École du socle. Le ministre a semblé annoncer qu'il n'y aura pas de texte ministériel sur le sujet : "C'est un sujet sensible, il faut un consensus des acteurs localement et je suis sûr qu'on va y arriver. Il n'y aura pas de décision verticale". Et d'ajouter qu'il y a "un certain nombre d'expérimentations à conforter ou à proposer".

Parcoursup. Jean-Michel Blanquer a annoncé que 2 600 candidats à Parcoursup étaient actuellement sans affectation. "C'est un chiffre très faible, assure-t-il. C'est moins que l'année dernière à la même époque. Et l'objectif est de passer de 2 600 à 0. Il y a plus de places que de candidats donc on a la possibilité de bien répartir tout le monde".